

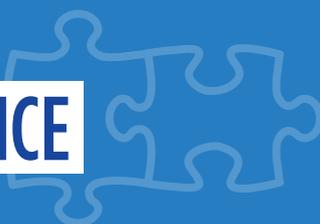
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE 2016

**Les 10
engagements
en actions**

Retrouvez
le rapport RSE
multimédia 2016
sur www.leem.org

CHIFFRES CLÉS 2016

GOUVERNANCE



83 % des entreprises du médicament disposent d'**au moins une personne en charge de la RSE** dans leurs effectifs.

77 % des entreprises du médicament ont mis la RSE au moins une fois dans l'année à l'**agenda** de leurs instances dirigeantes.

Près de **60 %** des entreprises communiquent leurs **engagements RSE dans un rapport**, dont 80 % le font de façon volontaire.

Près de **6 000** collaborateurs ont suivi des **programmes de sensibilisation ou de formation** au développement durable.

SOCIAL



85 % des entreprises ont mis en place des politiques ou des actions en faveur de l'**équité hommes/femmes**.

250 entreprises représentant près de 68 000 salariés sont engagées auprès d'HandiEM (source HandiEM).

1 380 contrats en alternance avec des jeunes étaient en cours en 2014 (source enquête annuelle de la direction des Affaires générales, industrielles et sociales du Leem).

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE



87 % des entreprises du médicament disposent d'une **charte éthique** ou d'un **code de déontologie**.

81 % de l'effectif est **formé** à l'éthique et à la compliance.

SOCIÉTAL



Plus de **40** associations ont été **soutenues** par la Fondation des Entreprises du Médicament **pour l'accès aux soins** depuis 2008, dont 7 associations en 2016.

Près de **1 000** collaborateurs des entreprises du médicament ont participé à des **actions de mécénat de compétences**.

36 tonnes de produits médicaux en provenance de 54 entreprises ont permis à Tulipe de **soutenir 21 pays au travers 23 ONG partenaires**.

ENVIRONNEMENTAL



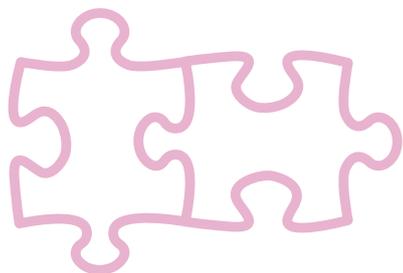
77 % de DASRI-PAT ont été collectés par l'éco-organisme DASTRI (Source DASTRI).

La **consommation énergétique** des sites des entreprises du médicament en France a **diminué de 9 %** depuis 2012.

250 entreprises représentant près de **68 000** salariés sont **engagées auprès d'HandiEM** (source HandiEM).

11 884 tonnes de médicaments **non utilisés** ont été **collectés et valorisés** énergiquement **par Cyclamed** (source Cyclamed).

GOVERNANCE



Notre mission

Depuis plus de dix ans, le Leem accompagne ses adhérents dans la mise en place et la valorisation des bonnes pratiques environnementales, sociales, sociétales et éthiques via une démarche sectorielle volontariste. Il assure le pilotage des actions et décide des orientations prioritaires du secteur en matière de RSE, en concertation avec la société et les parties prenantes. En 2016, il a engagé une consultation de ces dernières afin d'identifier les enjeux RSE clés pour l'industrie pharmaceutique et de prioriser les actions futures au plus près de leurs attentes.

Nos actions

APPROFONDIR LE TRAVAIL COLLECTIF

En 2016, dans la continuité de la démarche portée par la commission RSE, deux groupes de travail ont été constitués. Le premier, dédié aux achats responsables réalisés par les établissements de santé auprès des entreprises du médicament, doit permettre d'identifier, avec ces parties prenantes spécifiques, des axes d'amélioration en matière de RSE ; le second porte sur la prise en compte des enjeux RSE par les entreprises du médicament et vise à identifier les meilleurs outils et pratiques à fournir par le Leem pour ses adhérents, leur permettant de développer et renforcer des démarches RSE individuelles.

RENFORCER LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

À l'automne 2016, le Leem a initié une réflexion pour redéfinir les modalités du dialogue avec les parties prenantes, et notamment avec les associations de patients. Les enseignements seront pris en compte en 2017 pour donner à ce dialogue une nouvelle dynamique et plus d'impact au sein de l'industrie.

MESURER L'IMPLICATION DE LA PROFESSION

Depuis 2009, les entreprises du médicament sont sollicitées annuellement via un questionnaire. Ce *reporting* efficace permet de faire émerger des indicateurs sectoriels qui confirment, cette année encore, une implication croissante du secteur sur les enjeux de la RSE. En 2016, 52 entreprises du médicament, représentant près de 70 % du chiffre d'affaires annuel du secteur, ont répondu.

Zoom sur...

L'étude de priorisation des enjeux RSE du Leem et du secteur

À l'automne 2016, la Direction RSE du Leem a décidé d'engager une démarche unique et ambitieuse : sonder l'ensemble de ses parties prenantes internes et externes sur les enjeux de RSE présents et futurs, qui, de leur point de vue, devraient être pris en compte en priorité par le Leem et, plus largement, par l'ensemble des acteurs de l'industrie pharmaceutique. Un large panel de parties prenantes (plus de 1500 contacts ciblés) a été interrogé pour qualifier l'importance de 8 enjeux clés et 30 sous-thèmes, via des entretiens qualitatifs et un questionnaire en ligne. Les résultats de cette enquête seront publiés en 2017. Ils serviront de base à l'élaboration d'une nouvelle feuille de route RSE pour les années à venir.

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Rencontres, communications, informations, événements... de nombreuses actions de sensibilisation sont entreprises par le Leem, à l'instar des petits déjeuners RSE, dont la sixième édition s'est déroulée en deux temps autour de deux thématiques : les achats responsables, le 21 juin, et l'économie circulaire, le 2 décembre.

PROPOSER UNE STRATÉGIE RSE PERTINENTE EN LIEN AVEC LES ENJEUX DU SECTEUR

En 2017, la démarche collective en matière de RSE se consolide autour de trois temps forts : le déploiement d'une nouvelle feuille de route RSE conforme aux priorités mises en lumière dans l'étude de priorisation des enjeux RSE du Leem et du secteur ; la mise en place de nouvelles modalités de dialogue avec les parties prenantes, et la préparation des deuxièmes Trophées RSE des Entreprises du Médicament récompensant les initiatives RSE les plus innovantes et les plus exemplaires du secteur.

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE



Notre mission

Pour prendre en compte l'évolution des standards éthiques et d'apporter

des réponses adaptées

aux interrogations de la société quant à leurs pratiques, les Entreprises du Médicament ont fait le pari de l'autorégulation. En 2011, elles se sont dotées d'un comité de « déontovigilance », le Codeem, chargé de promouvoir et de faire respecter les règles d'éthique au sein du secteur en privilégiant l'accompagnement pédagogique des professionnels et la médiation. Depuis 2015, les sujets essentiels de la transparence, de l'intégrité et de l'éthique montent en puissance, en concertation avec les professionnels de santé, les associations de patients et les pouvoirs publics.

Zoom sur...

L'encadrement et la protection des lanceurs d'alerte

Initiée fin 2015, la réflexion sur cette question a été menée parallèlement aux discussions du projet de loi Sapin II, relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. Elle a donné lieu à plusieurs sessions d'échanges avec les parties prenantes concernées, notamment avec l'ONG Transparency International France. Adoptée le 9 décembre 2016, la loi Sapin II instaure un statut de lanceurs d'alerte en France et oblige les entreprises à mettre en place des procédures de recueil des alertes. Le Codeem a proposé d'accompagner l'industrie pharmaceutique dans la mise en place de ce nouveau dispositif législatif.

Nos actions

TRAVAILLER SUR LES DÉTERMINANTS DE L'ÉTHIQUE ET DE LA RÉPUTATION

À la demande du Président du Leem, le Codeem a consulté des parties prenantes spécifiques pour construire une méthodologie collective permettant de mieux cerner les déterminants qui influencent la façon dont les industriels du médicament sont perçus par la société, et y trouver des réponses adaptées pour améliorer la réputation du secteur. Fin 2016, il a proposé aux membres du Conseil d'administration du Leem d'élaborer un plan d'actions prioritaires liées à cette étude, à mettre en œuvre en 2017.

ENCOURAGER LA TRANSPARENCE DES LIENS D'INTÉRÊT

Au cours de l'année, le Codeem a multiplié les échanges avec les Entreprises du Médicaments et les au-

torités de tutelle en vue d'améliorer le recueil de données dans la base « Transparence » du ministère de la Santé et d'optimiser leur analyse. En octobre, le Codeem a également rendu un avis déontologique concernant le financement de stands par les Entreprises du Médicament dans le cadre de manifestations organisées par les groupements de pharmacies.

PROMOUVOIR LE LOBBYING RESPONSABLE

Le Leem poursuit son engagement en faveur de la promotion du *lobbying* responsable, concrétisé en 2015 par la signature de la Déclaration commune de *Transparency International France*, organisme de référence en la matière.

DÉFINIR DES PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES EN MATIÈRE D'E-SANTÉ

Le Codeem a conclu dans un rapport sa réflexion sur les problématiques

éthiques et déontologiques posées par le développement de l'e-santé (télémédecine, télésanté, dispositifs connectés...). Les recommandations issues de cette étude seront traduites en principes concrets en 2017.

POURUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'INFORMATION PROMOTIONNELLE

Dans la continuité de la charte de l'information promotionnelle, signée entre le Leem et le CEPS⁽¹⁾ en 2014, le Leem a activement participé en 2016 à l'élaboration du référentiel de certification menée par la Haute Autorité de santé. Publié en mars 2016, il a permis de traduire la charte en critères de qualité. Ainsi, les Entreprises du Médicament ayant une activité de promotion se feront auditer par un organisme extérieur pour évaluer la conformité de leur pratique à la charte.

(1) Comité économique des produits de santé

PERFORMANCES SOCIALES



Notre mission

L'industrie du médicament est à la croisée des chemins. Elle doit faire face à un changement de modèle économique dû à plusieurs facteurs d'ordres scientifiques, économiques et sociétaux. Dans ce contexte, les Entreprises du Médicament se mobilisent pour accompagner les transformations des métiers et encourager la diversité. Elles continuent d'apporter une attention toute particulière à l'insertion des jeunes, des seniors et des personnes atteintes d'un handicap, tout en veillant au développement professionnel des collaborateurs.

et l'échange (participation à plusieurs salons régionaux sur l'orientation, co-organisation, en juillet, de l'École de l'innovation à Rochefort-en-Yvelines...).

S'ADAPTER AUX NOUVEAUX BESOINS EN COMPÉTENCES DU SECTEUR

En octobre, les Entreprises du Médicament se sont engagées, avec leur Observatoire paritaire, dans un nouveau plan à cinq ans pour renforcer la compétitivité des ressources humaines en biotechnologies santé en France («Plan Compétences Bio-tech et innovation santé 2020»).

Nos actions

MIEUX INTÉGRER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Entre 2009 et 2016, leur taux d'emploi a été multiplié par deux, passant ainsi de 1,89 % à 3,46 %. En 2016, HandiEM, l'association paritaire chargée de mettre en œuvre les orientations du secteur en matière de handicap, a multiplié les actions en faveur du maintien dans l'emploi des salariés handicapés et du recours au secteur adapté protégé. Deux temps forts ont marqué l'année : la participation aux Abilympics (*voir encadré*) et l'organisation d'un séminaire sur le handicap et l'emploi, qui a réuni 30 entreprises du secteur.

SOUTENIR EN PRIORITÉ LES JEUNES ET LES SENIORS

Le 20 octobre 2016, les Entreprises du Médicament ont conclu un nouvel accord collectif sur le contrat de génération par lequel elles s'engagent à réserver, d'ici 3 ans, 30 % des embauches aux jeunes de moins de 30 ans et 10 % aux 50 ans et plus, tout

en augmentant la part des alternants de plus de 10 % chaque année.

PRÉPARER LES JEUNES AUX MÉTIERS DE DEMAIN

Le Leem continue de développer ses propres centres de formation des apprentis (CFA), de consolider les liens avec les universités et les facultés de pharmacie et d'encourager les rencontres entre le monde professionnel et les étudiants. Les trois forums d'alternants organisés en 2016 ont vu leur fréquentation doubler. Les métiers de l'industrie pharmaceutique sont aussi valorisés via l'information

AIDER LES COLLABORATEURS EN DIFFICULTÉ

Dans le cadre du régime de prévoyance, un fonds de haut degré de solidarité (HDS) a été mis en place. Ce dispositif permet la prise en charge partielle de la cotisation des anciens salariés, ainsi que d'autres mesures comme un «fonds social santé», des accompagnements de retour à l'emploi en cas d'arrêt de travail de longue durée, ou le financement d'actions de prévention.

Zoom sur...



Les Abilympics

Le Leem et HandiEM ont été les partenaires majeurs de ce championnat international des métiers, qui s'est tenu à Bordeaux les 25 et 26 mars, et dont l'objectif est de valoriser l'excellence professionnelle des personnes en situation de handicap. L'événement a démontré l'implication des Entreprises du Médicament pour favoriser l'intégration de ces personnes dans le monde du travail, et la richesse des opportunités de carrière proposées en son sein, notamment aux plus jeunes. Conférences, ateliers, parcours et jeux ludiques sont venus ponctuer ces journées riches en échanges et en partage d'expériences.

PERFORMANCES SOCIÉTALES



Notre mission

Afin d'assurer à tous l'accès à des produits de qualité en France et dans le monde, les Entreprises du Médicament se mobilisent sur tous les fronts. Lutte contre la contrefaçon, sécurisation de la distribution, développement du bon usage *via*, notamment, la lutte contre la iatrogénie médicamenteuse chez les seniors, valorisation de la parole du patient et de ses proches, réduction des inégalités en matière de soins, aides médicales d'urgence aux populations en détresse,... autant d'actions d'urgence ou de long terme qui marquent l'engagement du secteur en faveur de la sécurité et du développement humain.

Nos actions

LUTTER CONTRE LES PRODUITS DE SANTÉ FALSIFIÉS

En 2016, dans le cadre de l'accord avec l'Oclaesp⁽²⁾, des fiches pratiques ont été élaborées pour aider les entreprises du médicament et les autorités à bien gérer les diverses situations auxquelles elles peuvent être confrontées en matière de lutte contre les médicaments falsifiés. Le Leem et les industriels du médicament ont aussi poursuivi leur travail d'élaboration d'un système de traçabilité de la boîte de médicaments prévu par la directive européenne des médicaments falsifiés de 2011.

VALORISER LA PAROLE DU PATIENT ET DE SES PROCHES

Mathias Malzieu, le chanteur du groupe Dionysos, remporte le prix Paroles de Patients pour son livre *Journal d'un vampire en pyjama* (Albin Michel) et Vanessa Gauthier décroche le prix Talents de Patients avec son documentaire *Pour quelques barres de*

chocolat. Deux pages Facebook ont également été primées.

Pour en savoir plus : www.parolesdepatients.org.

GÉNÉRALISER LE BON USAGE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Lors des 20^{es} réunions annuelles entre le Leem et les directeurs de la pharmacie et du médicament d'Afrique subsaharienne francophone, en avril, le Leem a invité les représentants des pays à signer et mettre en œuvre la convention Medicrime, afin de sanctionner plus sévèrement les trafiquants de faux médicaments. Le Leem continue par ailleurs de déployer son programme d'éducation pour le bon usage du médicament (BUM) en Afrique.

AIDER LES POPULATIONS EN DÉTRESSE

Crises sanitaires aiguës, catastrophes naturelles, conflits... autant de situations auxquelles les entreprises du

Zoom sur...

La lutte contre la iatrogénie médicamenteuse chez les seniors

Depuis 2015 le Leem, en partenariat avec les acteurs de santé (dont les Conseils de l'Ordre et les syndicats de médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, infirmiers, Klésia, Malakoff Médéric, les l'ADMR, les éditeurs de données et de logiciels Vidal et CGM...) déploie un ambitieux programme visant à favoriser le bon usage des médicaments chez les personnes âgées. Une campagne de communication grand public, un site internet (www.reflexe.iatrogenie.com) dédié aux professionnels de santé, le développement de logiciels d'aide à la prescription et l'organisation de réunions médecins-pharmaciens sur le terrain constituent les principales actions de cette vaste mobilisation, qui doit permettre à l'Assurance maladie de réaliser de substantielles économies.

médicament se doivent de répondre. Afin de fédérer les dons (des produits médicaux sous forme de kits d'urgence), le secteur s'appuie depuis trente-cinq ans sur l'association Tulipe (www.tulipe.org). En 2016, elle est notamment intervenue en Haïti, en Syrie et en Irak.

SOUTENIR LES INITIATIVES DE TERRAIN

Depuis 2008, la Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins soutient les acteurs impliqués dans la réduction des inégalités sociales de santé en France. En 2016, 7 associations ont été soutenues. L'une d'entre elles - l'Envol, qui offre des programmes de thérapie récréative aux enfants et adolescents gravement malades - s'est vu décerner le Prix des collaborateurs.

(2) L'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES



Notre mission

Les Entreprises du Médicament se sont engagées à limiter les impacts de leurs activités sur l'environnement tout au long du cycle de vie du médicament. Le Leem continue de les accompagner, en s'impliquant dans les travaux menés par les pouvoirs publics, en impulsant des actions collectives mobilisatrices, en encourageant la généralisation des bonnes pratiques et en évaluant la performance du secteur à court et long terme.

Nos actions

PRENDRE EN COMPTE LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS DANS L'EAU

Le Leem s'implique activement dans les travaux des différents plans gouvernementaux abordant cette problématique (Plan micropolluants 2016-2021, notamment). Au niveau européen, il soutient la mise en place du modèle *Eco-Pharmaco-Stewardship*, visant à traiter les questions environnementales de façon globale.

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

Le Leem suit de près la mise en place en France d'un régime d'APA (accès et partage des avantages) prévu par le protocole de Nagoya, entré en vigueur le 12 octobre 2014.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le combat contre le réchauffement climatique et ses conséquences sur la santé, réaffirmé lors de la COP21 en 2015, se poursuit. Le Leem met à

la disposition des entreprises adhérentes un outil de comptabilisation des émissions adapté aux spécificités du secteur.

ENCOURAGER L'ÉCO-CONCEPTION, LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les entreprises adhérentes désireuses de mener un projet d'éco-conception d'emballages peuvent se référer au guide établi en 2013 par le Leem et Adelphe (*voir encadré*). Par ailleurs, l'apposition volontaire sur les étuis et notices de médicaments de la signalétique commune Info-tri Médicaments, développée avec cet éco-organisme et Cyclamed (*voir encadré*), s'est intensifiée. Elle s'est vue complétée du Triman - signalétique obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2015. Enfin, le 2 décembre, le Leem a organisé un petit déjeuner pour sensibiliser ses adhérents aux enjeux et opportunités de l'économie circulaire.

ORGANISER LA COLLECTE ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE SANTÉ DES MÉNAGES

Cyclamed poursuit le déploiement de son application mobile gratuite, « Mon armoire à pharmacie », permettant aux patients et à leurs aidants de gérer le tri de leurs MNU⁽³⁾. Quant à DASTRI (*voir encadré*), il affiche également un bilan 2016 très positif : un peu plus 870 tonnes de DASRI-PAT⁽⁴⁾ collectées et 2 millions de « boîtes à aiguilles » distribuées gratuitement. Le réseau est désormais constitué de 15 800 points de collecte.

PROMOUVOIR LES ACHATS RESPONSABLES

Un groupe de travail dédié aux achats responsables réalisés par les établissements de santé auprès des entreprises du médicament a été créé pour identifier des axes de travail et d'amélioration en matière de RSE.

(3) Médicaments non utilisés des DASRI-PAT
(4) Déchets d'activités de soins à risques infectieux des patients en auto-traitement

Zoom sur...



Les éco-organismes partenaires

Les Entreprises du Médicament sont concernées par de nombreuses filières à responsabilité élargie du producteur (REP), auxquelles elles contribuent. Dans ce cadre, elles collaborent activement, depuis plusieurs années, avec plusieurs éco-organismes, tous réagrés par les pouvoirs publics entre fin 2015 et fin 2016 :

- Cyclamed : en charge de la récupération et de la valorisation des MNU⁽³⁾ rapportés en officines par les ménages ;
- DASTRI : en charge des DASRI-PAT⁽⁴⁾, soit les produits piquants, coupants et tranchants (seringues et aiguilles) ;
- Adelphe : en charge du dispositif national de tri et recyclage des emballages ménagers ;
- EcoFolio : en charge du recyclage des papiers.

Leem — Les Entreprises du Médicament

58 bd Gouvion-Saint-Cyr — CS70073 — 75017 Paris
T. 33(0)1 45 03 88 88

Informez-vous :

www.leem.org

Suivez-nous :

-  LinkedIn : Leem
-  Twitter : @leemfrance
-  Google+ : Les Entreprises du Médicament
-  Facebook : le médicament et moi

Contact Leem : Flore de Lamaze, Direction de la RSE du Leem, fdelamaze@leem.org
Rédaction : Muriel Naudin, Flore de Lamaze
Conception - Réalisation : Sophie Chatenay pour la Direction de la Communication du Leem

Novembre 2017



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

